

## Informations Coronavirus Mercredi 25 mars 2020

### Organisation des services de la commune et de la communauté de communes

Suite aux mesures de confinement, la commune et la CCFU ont chacune mis en place un plan de continuité de leurs services. L'accueil physique du public est fermé pour l'ensemble des services jusqu'à nouvel ordre, néanmoins la continuité de service est assurée comme indiqué ci-dessous.



#### ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

##### Service accueil - Etat-civil

Un accueil téléphonique est maintenu afin de répondre aux urgences : **06 08 91 87 47**.

Ce numéro est en place uniquement pour les urgences, merci de privilégier l'envoi de mails :

[service.proximite@labalmedesillingy.fr](mailto:service.proximite@labalmedesillingy.fr).

##### → **Actes de naissance, de reconnaissance, d'enfant sans vie et de décès**

Le service état-civil assure une continuité de service pour les actes devant être établis sans délai : actes de naissance, de reconnaissance, d'enfant sans vie et de décès. Pour toute demande, merci de nous contacter sur le numéro d'urgence ou de nous envoyer un mail. Nous ferons le nécessaire afin que vous nous fassiez parvenir les pièces justificatives par voie dématérialisée et conviendrons d'un rendez-vous pour la signature de l'acte.

Pour vos autres demandes, merci de nous envoyer un mail, nous les traiterons en fonction de leur priorité et de la possibilité de leur donner suite à distance.

##### → **Mariage et PACS**

Au regard des mesures limitant les déplacements et le regroupement des personnes, la célébration des mariages et l'enregistrement des PACS sont reportés à l'exception de motifs d'urgence (ex. mariage d'un militaire avant son départ sur un théâtre d'opérations).

##### → **Ressortissants étrangers**

Depuis le 17 mars, ce service de la préfecture est fermé au public. La durée de validité des documents arrivant à échéance est prolongée de trois mois. Cette prolongation automatique prolonge également les droits sociaux et le droit au travail. Une attestation peut être téléchargée sur le site de la Préfecture.

Il est fortement déconseillé aux étrangers titulaires d'un titre expiré de sortir du territoire français, la mesure de prolongation des titres de séjour n'étant valable qu'en France.

##### Service technique

Un numéro d'urgence est en place - **07 84 20 93 01**.

[mairie@labalmedesillingy.fr](mailto:mairie@labalmedesillingy.fr)

##### Service police municipale

Les agents du service de police municipale organisent des patrouilles sur le territoire afin de contrôler le bon respect du confinement.

Un numéro d'urgence est en place - **06 08 91 87 40**.

[Police.municipale@labalmedesillingy.fr](mailto:Police.municipale@labalmedesillingy.fr)

### Centre communal d'action sociale

Un numéro d'urgence est en place - **04 80 73 00 23**.

Les personnes fragiles ou isolées peuvent contacter le service en cas de besoin.

### Service d'accueil d'enfants pour les personnels soignants

Un service minimum d'accueil est mis en place pour les enfants à l'école maternelle du Marais. Ce service est accessible sur inscription auprès du directeur de l'école dont vous dépendez. Vous pouvez contacter chaque directeur par mail :

- Ecole maternelle le Marais : [ce.0741266z@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0741266z@ac-grenoble.fr)
- Ecole élémentaire le Marais : [ce.0741511r@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0741511r@ac-grenoble.fr)
- Ecole d'Avully : [ce.0740433u@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0740433u@ac-grenoble.fr)
- Ecole de Vincy : [ce.0740434v@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0740434v@ac-grenoble.fr)

Pour toute précision, vous pouvez vous adresser au service scolaire :

[fvilleret@labalmedesillingy.fr](mailto:fvilleret@labalmedesillingy.fr) - Tél. direct : 06 84 81 13 07.



## ORGANISATION DES SERVICES INTERCOMMUNAUX

### Accueil administratif CCFU

Un accueil téléphonique est maintenu afin de répondre aux urgences : **tel. 07 72 40 50 74** de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

Ce numéro est en place uniquement pour les urgences, merci de privilégier l'envoi de mails :

[accueil@ccfu.fr](mailto:accueil@ccfu.fr)

### Service eau potable

Un accueil téléphonique est maintenu afin de répondre aux urgences : **tel. 07 72 40 50 74** de 8h à 17h30.

Merci de privilégier le mail pour toutes vos demandes non urgentes :

- Questions facturation : [eau@ccfu.fr](mailto:eau@ccfu.fr)
- Demandes de branchement, déménagements, relève : [technique@ccfu.fr](mailto:technique@ccfu.fr)

Le soir, week-end et jours fériés, **pour les urgences uniquement, contact numéro d'astreinte :**

**Tel. 06 71 58 41 57**

### Service d'instruction Urbanisme

Le service maintient un accueil téléphonique et répond aux demandes par mail :

**Tél. 04 50 68 87 22 - mail : [urbanisme@ccfu.fr](mailto:urbanisme@ccfu.fr)**

Nous sommes également dans l'attente d'une décision gouvernementale concernant les délais d'instruction pendant cette période de crise.

### Service déchets

L'accueil téléphonique est maintenu au **04 50 77 71 17**.

Merci de privilégier les demandes par mail [environnement@ccfu.fr](mailto:environnement@ccfu.fr)

**Les collectes des ordures ménagères** (en porte à porte et en points d'apport volontaire) sont maintenues aux jours habituels.

Nous recommandons aux usagers de mettre dans un sac poubelle fermé, lui-même placé dans un autre sac-poubelle fermé les masques, lingettes et autres mouchoirs susceptibles d'être contaminés.

**Les collectes sélectives** des emballages, papiers et verre **sont maintenues**.

Nous encourageons les habitants à poursuivre leur geste de tri afin de ne pas saturer les collectes d'ordures ménagères.

### **Collectes des déchets des activités de soins à risque infectieux (DASRI)**

Point de collecte aux bureaux de la CCFU à Sillingy fermé, la liste des pharmacies collectant les DASRI sont disponibles sur le site DASTRI : [www.dastri.fr/nous-collectons](http://www.dastri.fr/nous-collectons)

**La déchetterie d'Epagny** est fermée au public.

**Nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont strictement interdits et vous demandons de faire preuve de civisme en cette période de crise.**

### Crèches – Service d'accueil minimum pour les enfants des personnels soignants

Les trois structures d'accueil intercommunales (La Balme de Sillingy, Sillingy, Lovagny) sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

Un accueil minimum est maintenu pour les enfants de parents exerçant une profession prioritaire ou indispensable à la gestion de la crise générée par l'épidémie de covid19. Cet accueil minimum est assuré par Planet Karapat à Sillingy.

**Contact : Mme MONANGE 06 08 96 03 05**

Les parents sollicitant l'accueil de leurs enfants devront présenter une attestation de leur employeur mentionnant le caractère prioritaire et indispensable de leur activité professionnelle.